

## **2008/2009 Budget fédéral**

### **Points d'Intérêt pour les collèges et instituts**

Aider les étudiants canadiens en investissant 350 millions de dollars en 2009-2010, montant qui augmentera à 430 millions d'ici 2012-2013, dans un nouveau programme canadien consolidé de subventions aux étudiants qui, à son entrée en vigueur à l'automne 2009, profitera à 245 000 étudiants de niveau collégial et de premier cycle universitaire par année. Le mandat de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire se termine en 2009. (Pour les provinces ou territoires non participants, les dispositions de financement établies aux fins du Programme canadien de prêts aux étudiants s'appliqueront au programme canadien de subventions aux étudiants.)

Verser 123 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2009-2010, pour rationaliser et moderniser le Programme canadien de prêts aux étudiants.

Assouplir les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) en portant de 25 ans à 35 ans la durée de vie maximale d'un REEE et en prolongeant de 10 ans la période maximale de cotisation.

Un crédit d'impôt pour manuels fondé sur un montant de 65 \$ par mois d'études à temps plein, ou de 520 \$ pour une année type d'études à temps plein, et l'exonération intégrale du revenu de bourses d'études, de recherche et de perfectionnement.

Le gouvernement continuera, en parallèle, à solliciter la participation des groupes autochtones et d'autres intervenants afin d'élaborer une approche, prévue en 2009, qui succédera à la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones. Cette nouvelle approche permettra de mieux situer les compétences et la formation offertes aux particuliers dans le contexte de la demande chez les employeurs et sur le marché du travail.

De plus, le gouvernement poursuivra son examen des programmes d'enseignement postsecondaire destinés aux Premières nations et aux Inuits afin d'en assurer la coordination avec les autres programmes et de veiller à ce qu'ils fournissent à ces étudiants l'aide dont ils ont besoin pour terminer leurs études.

Les documents du budget démontrent également :

3,2 milliards de dollars affectés à l'éducation postsecondaire en 2008-2009 et transférés aux provinces et aux territoires par l'entremise du Transfert canadien en matière de programmes sociaux de 10,6 milliards, somme qui augmente de 3 % par année, comme l'annonçait le budget de 2007.